



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Amiens, le 31 mars 2015

Le Recteur de l'académie d'Amiens  
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'Etablissement  
S/C de Messieurs les Inspecteurs d'académie -  
Directeurs académiques des Services de l'Education  
Nationale de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
d'établissement d'enseignement général et  
professionnel  
S/C de Messieurs les directeurs diocésains

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
d'établissement agricole

RECTORAT

Division  
des Examens  
et Concours

Dossier suivi par :

Christine COULOMBEL  
03.22.82.38.66

Fax  
03 22 82 39 83

Mél.  
dnb1@ac-amiens.fr

20, Boulevard Alsace Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture  
8h00 à 18h00  
Du lundi au vendredi

Objet : Inscriptions au DNB – Session de juin 2015

J'ai l'honneur de vous informer que, pour les élèves scolarisés en classe de 3<sup>ème</sup> inscrits au Diplôme National du Brevet -session de juin 2015-, aucun changement d'établissement (suite à un conseil de discipline ou autre) ne sera pris en compte à partir du **lundi 11 mai 2015**.

Les candidats resteront inscrits dans leur établissement d'origine et seront affectés dans l'établissement « centre écrits » dont dépend cet établissement pour passer les épreuves.

Je me tiens à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Recteur et par délégation,  
Le chef de la Division des Examens et Concours

Sophie-LUQUET